

Domaine Santé

Soins infirmiers

Discipline infirmière et développement professionnel 5 – DIDP 5

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3004.F.24

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2026-2027

Année d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème}

Crédits ECTS : 3

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module à option obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres
☒ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules : ☐ Avoir suivi le/les modules :
☐ Pas de prérequis ☒ Autres : Avoir validé 70 crédits ECT sur les modules théoriques et 24 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Apprentissages critiques

- Développer ses compétences et optimiser sa pratique professionnelle et celles de l'équipe en mobilisant rigueur scientifique et posture réflexive.
- S'impliquer par son discours et ses actes, dans le développement de la profession, en intégrant à sa réflexion les enjeux sociétaux et environnementaux.

Compétences visées

Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor.

☒ **Rôle d'expert-e :**

- ☒ **A4** Elles fondent leur intervention professionnelle sur les résultats de la recherche les plus probants, sur l'éthique et le jugement clinique et favorisent le transfert des résultats de la recherche dans la pratique. Elles participent, par leur activité professionnelle, à la formulation des questions de recherche pertinentes pour la pratique.

☒ **Rôle de collaborateur-trice :**

- ☒ **C3** Elles participent à la prise de décision dans les équipes intra- et interprofessionnelles en soutenant le point de vue des patients/clients et en adéquation avec le cadre législatif et l'éthique professionnelle.

☒ **Rôle d'apprenant et de formateur-trice**

- ☒ **F3** Elles améliorent constamment leur pratique professionnelle par une pratique réflexive et utilisent le savoir expérientiel des patients et des collègues comme opportunité d'apprentissage.
- ☒ **F4** Elles sont actives dans la planification et le développement de leur carrière professionnelle.

☒ **Rôle de professionnel-le**

- ☒ **G1** Elles adoptent une posture respectueuse de l'éthique professionnelle, une démarche réflexive systématique sur leurs propres valeurs et tiennent compte des stratégies nationales pertinentes. Elles agissent en conformité avec les prescriptions légales.
- ☒ **G2** Elles représentent leur profession avec compétence et s'impliquent pour son développement et sa reconnaissance. Elles s'engagent pour des soins de qualité dans le système socio-sanitaire. Elles exercent leur profession de manière autonome, compétente et responsable

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

S'auto-évaluer et se projeter comme futur professionnel :

- Compréhension des compétences professionnelles et de l'employabilité
- Auto-évaluation des compétences (hard/soft skills, rôles)
- Identification des besoins de développement
- Élaboration d'un projet professionnel
- Développement de l'identité professionnelle (valeurs, posture, légitimité)

Agir et apprendre en situation de soins

- Développement du raisonnement et du jugement clinique
- Mobilisation des savoirs en situation complexe
- Communication professionnelle
- Mobilisation des résultats de recherche et des savoirs disciplinaires

Analyser, transférer et consolider sa professionnalisation

- Analyse de situations vécues, transformation de l'expérience en apprentissages
- Généralisation et transfert à d'autres contextes
- Développement d'une posture réflexive continue
- Consolidation de l'identité professionnelle et positionnement comme professionnel débutant

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Spécificité des modalités de cours en deux phrases synthétiques. Précisez l'usage de l'Intelligence Artificielle au sein du dispositif d'apprentissage conformément aux recommandations HES-SO (<https://numerique.hes-so.ch/mod/resource/view.php?id=22529>)

Et les modalités ci-dessous seront contributives au développement des rôles : Cours ex-cathédra, cours à distance, séminaires, études de cas, approche par situation, analyse de la pratique, exploitation de supports multimédia, Moodle HES-SO, lectures d'articles, Quiz et QCM formatifs, activités pédagogiques préparatoires aux enseignements du module.

Les modalités pédagogiques combinent des approches variées : présentiel, distanciel, séminaires, laboratoires, favorisant l'engagement actif des étudiants et la construction progressive de leur identité professionnelle.

L'usage de l'intelligence artificielle est intégré comme un outil d'aide à l'apprentissage (recherche, structuration, réflexion), dans le respect des recommandations HES-SO, en développant une posture critique, éthique et réflexive quant à son utilisation.

Exigence de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être annoncée. L'étudiant·e est tenu·e de rattraper le contenu du cours sous sa propre responsabilité.

* Des activités de rattrapage peuvent lui être également imposées.

**En cas d'absence justifiée, les évaluations continues ne sont pas nécessairement rattrapées et peuvent être retirées du calcul de la note finale.

***En cas d'absence justifiée à une évaluation :

En cas d'absence justifiée à une évaluation d'un ou plusieurs examens du module, les modalités de ces examens peuvent être sujettes à des changements. Il incombe au responsable du module de définir ces modalités

*en fonction du module

**en fonction des activités de contrôle continue

***si le rattrapage est différent de l'examen

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur l'ensemble des contenus du module :

1. Constituer un portfolio
2. Un examen oral final

Période : semestre d'automne et semaines 5-6

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module ☐ Pas de remédiation

- Modalités : en cas d'échec à l'examen initial, l'étudiant se présente à une évaluation de remédiation sous forme d'un oral individuel, selon les situations, une révision ciblée du portfolio peut être demandée.
- Période : dès que possible après l'évaluation initiale

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum 30 jours avant la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

- Doyon, O., & Longpré, S. (s. d.). *Evaluation clinique d'une personne symptomatique - 2e édition : Manuel + version numérique 5 ans*. PEARSON.
- Lavoie, P., Deschênes, M.-F., Richard, V., Pepin, J., Tanner, C., & Lasater, K. (2021). Translation and adaptation of a clinical judgment model for nursing education and research in a francophone context. *Quality Advancement in Nursing Education - Avancées en formation infirmière*, 7(2). <https://doi.org/10.17483/2368-6669.1272>
- Moropa, T. D., Matshaka, L., & Makhene, A. (2025). Enhancing effective interpersonal interactions through soft skills : Perceptions of nurse educators. *BMC Nursing*, 24(1), 380. <https://doi.org/10.1186/s12912-025-02864-w>
- RS 811.212—Ordonnance du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (Ordonnance relative aux compétences LPSan, OCP... | Fedlex. (s. d.). Consulté 28 avril 2026, à l'adresse <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2020/17/fr>
- Villegas, C. (2024). A SYSTEMATIC REVIEW OF RESEARCH ON SOFT SKILLS FOR EMPLOYABILITY. *Advanced Education*, 12(25), 200-212. <https://doi.org/10.20535/2410-8286.314064>
- World Economic Forum. (2025). *The Future of Jobs Report 2025*. World Economic Forum. <https://www.weforum.org/publications/the-future-of-jobs-report-2025/>
-

7. Responsable(s) de module

Responsable(s) : Arianne Martinez
Equipe pédagogique :

Descriptif validé le 23 juillet 2026 par

Walter Zecca
Co-responsable de filière